



Projet Accès à l'Électricité Hors Réseau du MCA Bénin II

Capitalisation de l'expérimentation du cadre réglementaire de l'Électrification Hors-Réseau



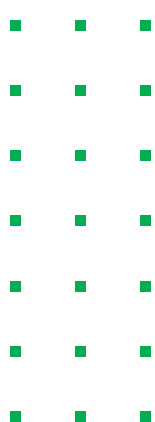
TABLE DES MATIERES

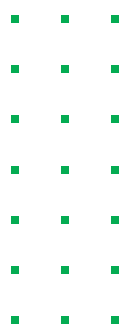
I. Contexte	6
II. L'obtention des titres d'exploitation pour les mini-réseaux	8
III. La phase de travaux et de mise en œuvre	9
IV. Le renforcement de capacités, une composante permanente et déterminante du projet	10
V. Rôle du cadre réglementaire	11
VI. Les résultats obtenus	12
VII. Atelier de capitalisation	15
VIII. Recommandations de l'atelier	16
VIII.1 Feuille de route pour le Ministère de l'énergie – Direction de la Planification de l'Electrification Rurale, et de la Règlementation	16
VIII.2 Feuille de route pour l'ABERME	17
VIII.3 Feuille de route pour l'ARE	19
VIII.4 Recommandations à l'endroits des promoteurs	21
VIII.5 Recommandations pour les autres acteurs	22
IX. Annexe : PHOTO-DOCUMENTAIRE	23



ACRONYMES

ABERME	Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie
AP	Appel à projet / Appel à proposition
ABE	Agence Béninoise de l'Environnement
ARE	Autorité de Régulation de l'Electricité
AT	Assistance Technique
CMPC	Coût Moyen Pondéré du Capital
CNR	Conseil National de Régulation
CI	Comité d'investissement
CID	Comité d'Instruction des Dossiers
CVE	Comité Villageois d'Electricité
EHR	Electrification Hors Réseau
FBR	Financement Basé sur les Résultats (Cf. RBF plus bas)
GdB	Gouvernement du Bénin
GIS	Genre et Inclusion Sociale
kWh	Kilowatt heure
MCA-Bénin II	Millennium Challenge Account-Bénin II
MCC	Millennium Challenge Corporation
OCEF	Off-Grid Clean Energy Facility
PAGIS	Programme d'Action Genre et Inclusion Sociale
PAYG	Pay As You Go
PDEHR	Plan Directeur de l'Électrification Hors Réseau
PGESSS	Plan de Gestion environnementale, sociale, de santé et de sécurité
PSP	Panel de sélection de projets
PV	Procès-Verbal
RBF	Result Based Financing
RCCM	Registre de Commerce et du Crédit Mobilier
SAV	Service Après-Vente
SBEE	Société Béninoise d'Energie Électrique





PREAMBULE

Quand seule la théorie est à l'œuvre, on comprend tout, mais les choses ne fonctionnent pas forcément.

Quand seule la pratique est privilégiée, on agit intuitivement et les choses finissent par marcher, mais on ne sait pas trop pourquoi.

À quoi peut bien servir la capitalisation d'un projet ?

À préparer les projets suivants en rendant compte et en réunissant théorie et pratiques acquises.

Puisse ce document atteindre cet objectif et contribuer à améliorer l'efficacité des projets EHR à venir, au Bénin ou ailleurs.

Bonne lecture.



Kit solaire d'un apprenant - commune de Covè dans le village Lainta Coghé (Promoteur LAGAZEL)

INTRODUCTION



Mini-réseau de Djabata dans l'arrondissement de Bessé - Commune de Savè (Promoteur ASEMI)

Une personne sur cinq vivant dans les communautés rurales du Bénin a accès à l'électricité[1].

Avec 41,5 % de taux d'accès à l'électricité au niveau national en 2018, le Bénin affiche un taux inférieur à la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne (47,7 % en 2018 d'après la Banque Mondiale). Selon les statistiques nationales, le taux d'accès est de 53,9 % en milieu urbain contre 6,6 % en milieu rural.

L'électricité reste donc inaccessible à une large partie de la population béninoise surtout dans les zones péri-urbaines et rurales. Le faible niveau d'investissement dans les infrastructures de distribution électrique a eu pour double conséquence un faible taux d'électrification et une diminution de la qualité du service électrique.

En 2017, le gouvernement du Bénin (GdB) et la Millennium Challenge Corporation (MCC) ont signé un accord de 375 millions de dollars US (augmenté à 391 millions de dollars US en 2021) (Benin II Compact). Ceci afin de « développer la production et la productivité des entreprises, de générer de plus grandes opportunités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement en électricité ».

Le Compact aspirait également à « renforcer la compagnie nationale de distribution d'électricité du Bénin, à attirer les investissements du secteur privé et à financer les investissements dans les infrastructures de production et de distribution d'électricité ainsi que l'électrification hors réseau pour les ménages pauvres et non desservis. »



Sensibilisation de la population sur les kits solaires – Commune de Adjohoun dans le département de l'Ouémé (Promoteur QOTTO)

A cet effet, le Compact a soutenu quatre projets dans les domaines suivants : (1) Réforme politique et renforcement institutionnel, (2) Distribution d'électricité, (2) Production d'électricité, et (4) Accès à l'électricité hors réseau.

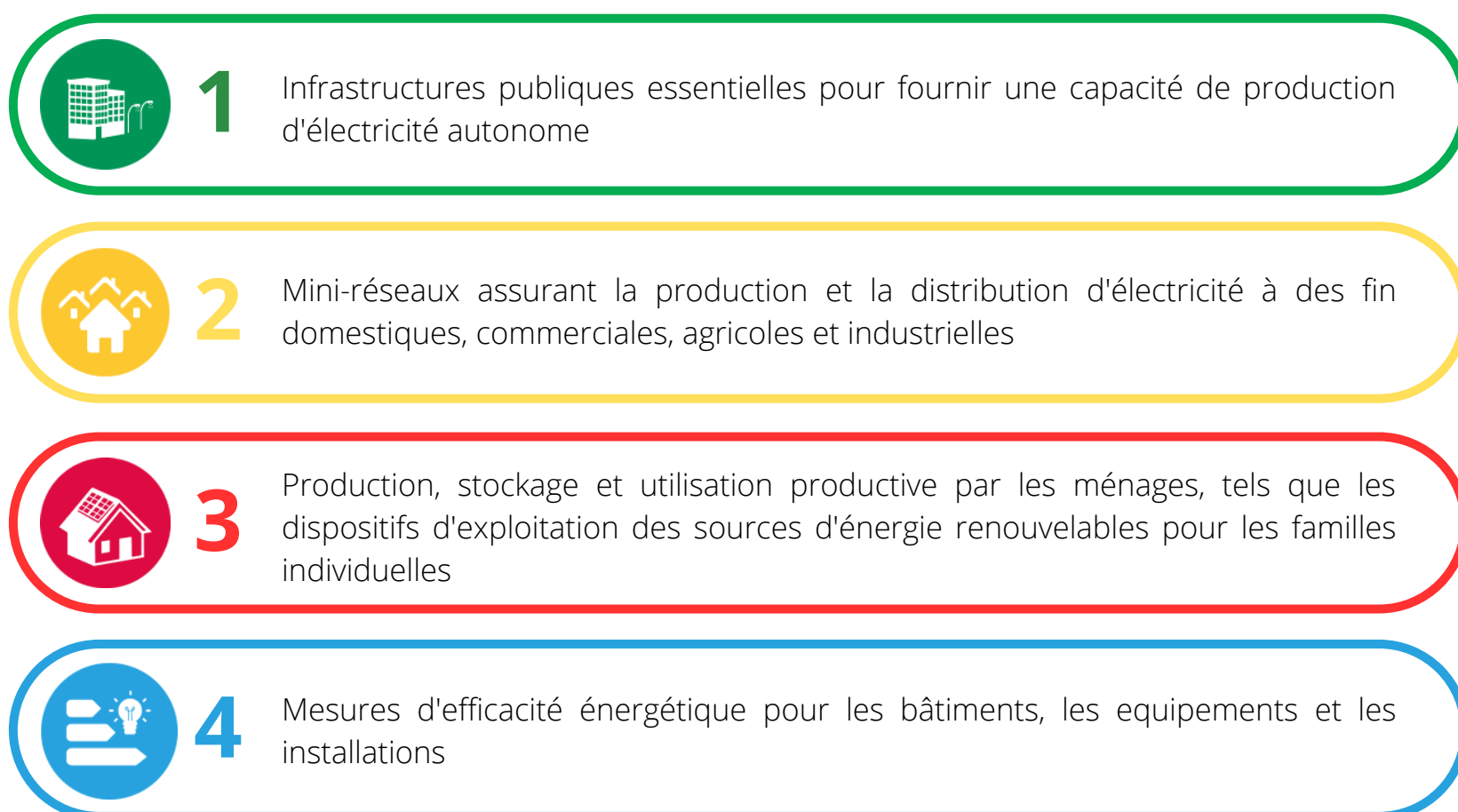
Ce document se concentre sur le quatrième projet, l'accès à l'électricité hors réseau et plus particulièrement sur les leçons apprises pendant la mise en œuvre de la Facilité pour l'énergie propre hors réseau (OCEF), dont l'objectif était d'accroître l'accès à l'électricité en supprimant les coûts initiaux et les obstacles à l'investissement dans le secteur de l'électricité hors réseau.

[1] The World Bank. (2020). World Bank Global Electrification Database: Access to Electricity, rural. Accessed 22 May, 2023. <https://data.worldbank.org/indicator/EG.ELC.ACCS.RU.ZS?locations=BJ>

I. CONTEXTE

- ▪ ▪
- ▪ ▪
- ▪ ▪ Avec un soutien de 32 millions USD, l'OCEF visait à porter l'électricité dans les zones isolées du Bénin, non-connectées au réseau conventionnel. Elle consistait en un fonds à frais partagés pour accompagner les promoteurs de projets d'électrification hors-réseau et d'efficacité énergétique. Des subventions en capital, octroyées à travers une procédure d'appel à propositions de projet, ont été accordées aux entreprises privées nationales et internationales, organisation communautaires, ONGs & autres ... proposant des solutions d'électrification hors réseau viables et d'efficacité énergétique au Bénin.

Figure 1 : Catégories OCEF



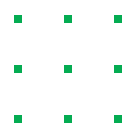
Les candidats ont postulé à l'OCEF au cours de deux appels à propositions qu'elle a lancé par le biais d'une plateforme de candidature en ligne, SmartME.

Lancé en février 2018, le premier appel à projets de l'OCEF, a ciblé 3 catégories spécifiques d'intervention : (1) installation de microcentrale pour la fourniture d'énergie électrique à des infrastructures publiques essentielles (3) Kits solaires et (4) mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétiques.

En décembre 2018, le lancement d'un second appel à projets, a ouvert la catégorie 2, spécifique aux mini-réseaux.

La gouvernance de l'OCEF était structurée autour de deux organes de décision à savoir (i) le Panel de Sélection des Projets (PSP) chargé de procéder à la présélection des projets pouvant bénéficier des subventions en cofinancement de l'OCEF, et (ii) le Comité d'Investissement (CI) qui retient en définitive les projets bénéficiaires.

L'ABERME et l'ARE étaient représentées au sein du Panel de Sélection des Projets, et du Comité d'Investissement mis en place selon la procédure de sélection des projets fixée dans le Manuel des Procédures de l'OCEF et dans le Guide pour la Soumission des demandes de cofinancement publié lors des appels à propositions qui ont été validés par l'ARE, conformément à la réglementation (décret 2018-415).



- ■ ■ Au total, 17 projets ont été soutenus par l'OCEF, avec la signature d'un accord de cofinancement : deux
- ■ ■ dans la fenêtre 1, huit dans la fenêtre 2, six dans la fenêtre 3 et un dans la fenêtre 4. Sur les 17 projets, 12 ont
- ■ ■ pu être mis en œuvre. Les 5 autres n'ont pu être mis en œuvre pour diverses raisons : 1 désistement, 3
- ■ ■ abandon/résiliation pour défaut de bouclage financier, et 1 résiliation pour avis défavorable de l'ARE pour la
- ■ ■ signature d'une convention de concession avec l'autorité concédante (ABERME).

L'OCEF a subventionné en moyenne 38 % des coûts des différents projets subventionnés et a fourni une assistance technique pour l'application et la mise en œuvre de l'OCEF à travers le Gestionnaire de l'OCEF recruté à cet effet par MCA-Bénin II.

Un atelier de capitalisation de l'expérience de mise en place du cadre réglementaire Hors- Réseau et de sa mise en œuvre a été organisé les 26 et 27 juillet 2023 à Cotonou. L'objectif global de cet atelier était de partager les leçons apprises au cours des six (06) années de mise en œuvre de ce projet et de proposer des mesures notamment des recommandations à l'endroit de l'ensemble des acteurs et en particulier une feuille de route à destination des institutions afin d'améliorer et pérenniser les acquis dudit cadre réglementaire de l'électrification hors-réseau.



Mini-réseau du site de Hontonou- Commune de Aplahoué (Promoteur Energicity, projet Wéziza Bénin)



II. L'OBTENTION DES TITRES D'EXPLOITATION POUR LES MINI RÉSEAUX

- ▪ ▪ Une fois les dossiers finalisés et les accords de cofinancement sont signés au niveau de l'OCEF pour les promoteurs de mini-réseaux, les demandes ont été transmises en septembre 2020 au niveau de l'autorité Compétente, à savoir l'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie ABERME), pour l'obtention d'un titre d'exploitation. La réglementation requiert en effet, de tout promoteur l'obtention préalable d'un titre d'exploitation avant l'installation et l'exploitation d'un mini-réseau au Bénin . Pour ce faire, les dossiers ont fait l'objet d'instruction au niveau de l'ABERME au terme de laquelle elle a établi le projet de convention de concession et transmis à l'Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE) pour avis conforme avant la signature.

L'ABERME a mis en place un Comité d'Instruction des Dossiers (CID), composé des experts de l'ABERME auxquels ont été associés ceux du MCA Bénin II, et de NIRAS (le gestionnaire de la Facilité). L'ARE, vu qu'il s'agissait de la première expérience et pour gagner du temps, a pris l'initiative de s'impliquer également en tant que personne ressource sans participer aux prises de décision au sein du CID. Les travaux du CID se sont déroulés jusqu'à la fin de l'année 2020, incluant plusieurs échanges avec les promoteurs (échanges sur diverses dispositions réglementaires, compléments, prise en compte des suggestions des promoteurs, ajustement des outils, etc). Au final, 6 dossiers sur 8 ont abouti et ont été transmis par l'ABERME à l'ARE pour avis conforme en novembre 2020.

L'analyse technique et tarifaire par l'ARE a débouché sur des accords tarifaires avec 4 promoteurs en juin – juillet 2021, et des consultations publiques ont été organisées sur le terrain en septembre 2021 pour présenter aux populations locales les projets, et les tarifs. Sur la base des résultats des consultations publiques, le Conseil National de Régulation a émis ses avis favorables, et les conventions de concession ont été signées entre l'ABERME, représentant l'Etat béninois, et les promoteurs en novembre 2021. Deux autres Promoteurs ont pu obtenir la signature d'une convention de concession avec l'ABERME en janvier 2022 pour l'un et janvier 2023 pour l'autre.

Au final, sur 8 promoteurs de la fenêtre 2 ayant signé un accord de cofinancement avec l'OCEF et ayant déposé un dossier de demande de concession auprès de l'ABERME, 6 ont pu obtenir une convention de concession et le projet d'un promoteur a été reclassifié dans la fenêtre 3 (services marchands) . Cette phase a mis plus de temps que prévu initialement, pour plusieurs raisons, dont notamment :

- Du côté des promoteurs, des dossiers techniques présentant des lacunes et des incohérences ;
- Du côté des institutions, des outils et documents cadres pour la mise en application du décret 2018-415 non finalisés (convention de concession, modèle tarifaire, cahiers des charges techniques, règlement de service), ainsi qu'une disponibilité limitée en ressources humaines compte tenu du grand nombre de dossiers à traiter (127 villages).



Café lumière de Djèkpé (mini-réseau) - Commune de So-Ava
(Promoteur ESF-Électriciens Sans Frontières)



Mini-réseau du site Gougouta - Commune de Aplahoué
(Promoteur Enercity, projet Wéziza Bénin)

III. LA PHASE DE TRAVAUX ET DE MISE EN ŒUVRE

- ▪ ▪ Le cadre réglementaire répartit les opérations de l'électrification hors-réseau en deux catégories à savoir
- ▪ ▪ (i) les opérateurs économiques de mini-réseaux qui doivent détenir un titre d'exploitation avant d'opérer,
- ▪ ▪ et (ii) les autres regroupés sous la désignation de services marchands, pour lesquels il n'y a pas
- ▪ ▪ d'exigences préalables. Les promoteurs des fenêtres 1 et 3 de l'OCEF relèvent de cette catégorie et démarrent leurs activités dès 2020 après la signature de leurs accords de cofinancement.

Pour les promoteurs de mini-réseaux, la convention de concession prévoit, dans son article 13.1, qu'un concessionnaire ne peut démarrer les travaux dans une localité que lorsque les études d'exécutions détaillées pour la localité ont été validées par l'ABERME. Par ailleurs, une fois les travaux du mini-réseau achevés et les essais de performances réalisés, une Inspection de Conformité technique réalisée par l'ABERME sans réserve majeure est une condition préalable à la délivrance, par l'ABERME, de l'Autorisation de mise en service des mini-réseaux.

En pratique, de très nombreux échanges ont eu lieu entre l'ABERME et les concessionnaires sur les études d'exécution des mini-réseaux, avec la transmission de plusieurs versions des études pour chaque localité, et ce jusque 2023.

A fin juillet 2023 : 10 mini réseaux ont été mis en service, 8 autres mini réseaux sont achevés et en attente d'inspection puis de la délivrance de l'autorisation de mise en service, et 38 sites sont en cours de travaux et devraient être achevés au plus tard en décembre 2023



Mini-réseau- Commune de Djabata Mai 2022 (Promoteur ASEMI)

IV. LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS UNE COMPOSANTE PERMANENTE ET DÉTERMINANTE DU PROJET

Tout au long du projet, le MCA-Bénin II a mis en œuvre un important programme de renforcement de capacités des institutions, axé sur trois volets :

- La formation ;
- L'assistance technique ;
- Une dotation en équipements des institutions, pour notamment leur permettre de réaliser des tests au niveau des mini réseaux.

Deux phases spécifiques de formation ont eu lieu : une première en 2018 - 2019, une fois le cadre réglementaire adopté, pour renforcer les capacités des institutions à mettre en œuvre le cadre réglementaire. Et une deuxième en 2023, durant la phase de clôture du programme. Ces formations ont concerné le dimensionnement électrique et mécanique de réseaux, le dimensionnement de centrales solaires isolées, l'analyse économique de projets de mini-réseaux, le cadre réglementaire, la prévision de la demande, les usages productifs de l'énergie, l'efficacité énergétique dans les mini réseaux, etc.

Une assistance technique permanente a été fournie aux promoteurs à travers le cabinet NIRAS, le gestionnaire de la Facilité et à l'ARE et l'ABERME par le cabinet IED.

Une dotation complète en équipements a été effectuée au profit de l'ABERME qui dispose désormais de tous les outils de mesures nécessaires lors des inspections de conformité des mini-réseaux (sur les volets production et distribution).



Générateur solaire pour le pompage au fil de l'eau de Zalimey - Commune de Zogbodomey (Promoteur ENERDAS)

V. RÔLE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

- ▪ ▪
- ▪ ▪
- ▪ ▪ Le Cadre réglementaire, approuvé par le gouvernement en 2018, était une mesure essentielle et nécessaire pour garantir l'investissement privé au Bénin. Selon le Programme d'aide à la gestion du secteur de l'énergie de la Banque mondiale, le Bénin se classe parmi les 10 premiers pays, sur 52 pays dans le monde, à disposer d'un cadre réglementaire propice à l'investissement du secteur privé.
- ▪ ▪ Le cadre réglementaire décrit les processus que l'ARE (le régulateur) et l'ABERME (l'agence d'électrification rurale) doivent observer pour la délivrance des titres d'exploitation et pour les autorisations d'électrification hors réseau des projets de moins de 500 kVA et les concessions d'électrification hors réseau (opérateurs de projets de plus de 500 kVA, tels que les mini-réseaux) pour la mise en concurrence, l'établissement, l'entretien et l'achèvement des projets. Le cadre réglementaire a été principalement explicite sur les projets de mini-réseaux. Les catégories de candidature de l'OCEF ont été échelonnées pour permettre la mise en place du cadre qui est intervenu en septembre 2018, avant l'appel à candidatures pour la fenêtre 2 (la même année).

L'OCEF a donc été le premier véritable test du cadre réglementaire et les difficultés liées à la mise en œuvre dudit cadre pour la première fois ont entraîné des retards dans la mise en œuvre du projet, ont obligé les promoteurs à revoir leur approche, y compris parfois, leur modèle d'entreprise.



Mini-réseau du site de Gounsoé dans Paouignan - Commune de Dassa-Zoumè (Promoteur Energicity, projet Wéziza Bénin)

VI. LES RESULTATS OBTENUS

- Le Programme du MCA-Bénin II, axé sur le développement de l'énergie électrique, avait pour objectif principal de soutenir l'investissement privé à travers l'appui aux réformes institutionnelles et l'investissement dans la production et la distribution de l'électricité propre, ainsi que l'électrification hors-réseau via l'OCEF. L'objectif, à termes, était de faire croître la production et la productivité des entreprises, de générer des possibilités économiques pour les populations du Bénin et d'améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de la quantité et la qualité de la fourniture d'électricité au Bénin.

Grâce à l'OCEF du MCA-Bénin II, des milliers de ménages ont aujourd'hui accès à l'électricité dans les zones non-couvertes par le réseau de la SBEE:



Inspection du mini-réseau de Takpatchiomé - Commune de Applahoué (Promoteur Energicity, projet Wéziza Bénin)



Kit solaire domestique diffusé dans le village de Djatadoho Commune de Savalou (Promoteur ARESS)

+42.113 KITS SOLAIRES

Plus de 42.113 kits solaires d'une puissance installée de 1,52 MWc ont été vendus à travers un réseau de distribution aux bénéficiaires finaux, clients ou abonnés des promoteurs OCEF. Grâce à ces systèmes d'éclairage portables et systèmes solaires domestiques, plusieurs ménages ont réussi à réduire leur dépendance à l'égard de sources d'énergie plus coûteuses telles les générateurs diesel, le kérosène et les piles électriques.

8 MINI-RÉSEAUX

La réalisation de 8 mini-réseaux solaires mis en service d'une puissance installée de 334,4 kWc et bientôt plus d'une cinquantaine sur l'ensemble du territoire béninois (d'une puissance totale envisagée de 2,08 MWc) permettra d'améliorer la qualité de vie et d'engendrer de nouvelles sources de revenus pour les populations les plus vulnérables

84 ENTREPRISES IMPACTÉ

-La réalisation des mini-réseaux et la distribution des kits solaires ont impacté 84 petites et moyennes entreprises (PME).

77 POMPES SOLAIRES

77 pompes solaires (44 pompes d'usage communautaire et 33 pompes sur les fermes privées) permettront aux populations des départements de l'Atlantique (Allada), du Borgou (Kalalé) et du Zou (Djidja, Zogbodomey) d'avoir accès à l'eau et de déployer de nouvelles activités économiques génératrice de revenus et de valeur (maraîchage, irrigation de champs, etc.).

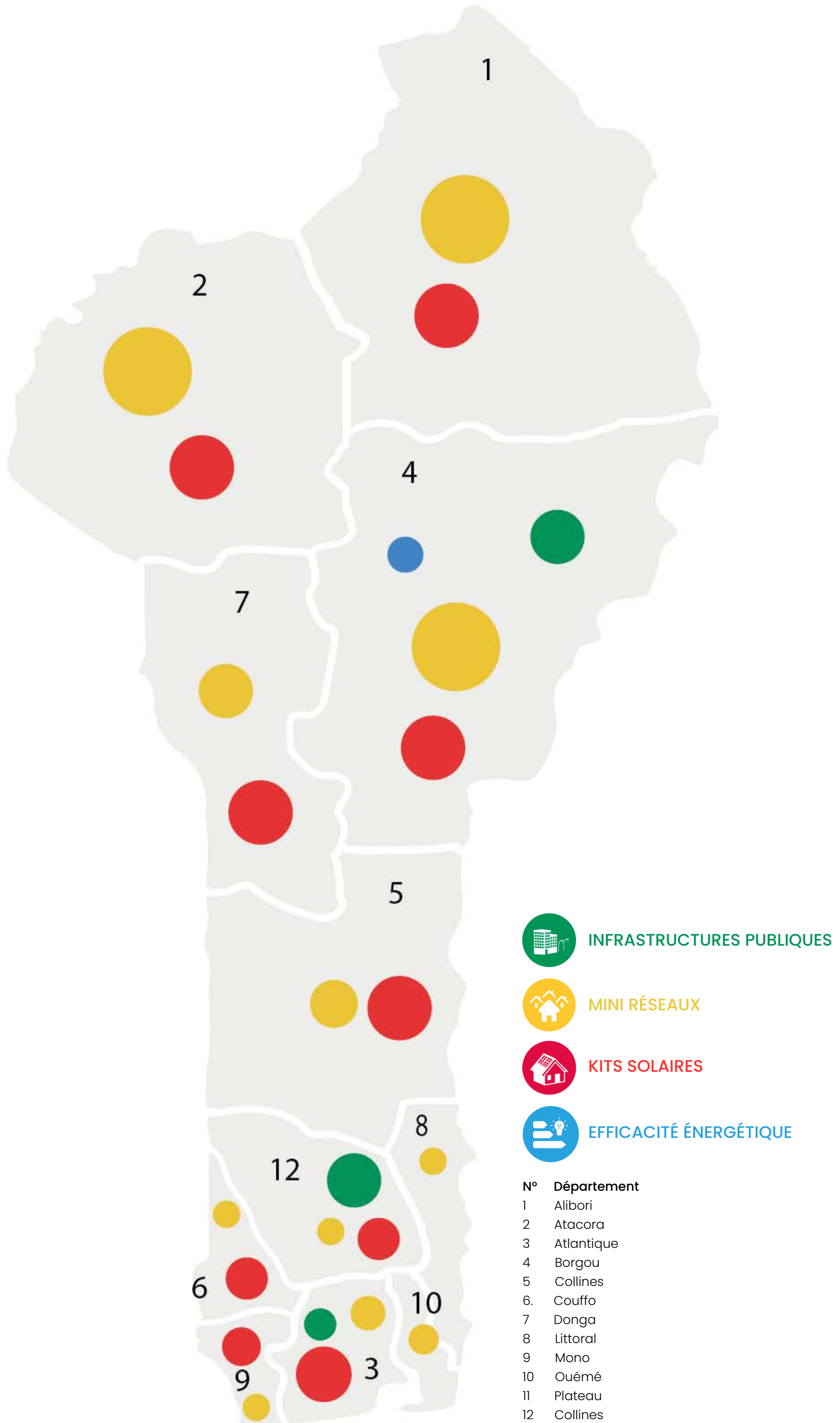
15 LAMPADAIRES SOLAIRES

15 lampadaires solaires ont été installés dans 5 localités de Kalalé pour l'éclairage public y compris l'éclairage des centres de santé ayant bénéficié des réfrigérateurs solaires.

5 RÉFRIGÉRATEURS

5 réfrigérateurs solaires respectant les normes OMS ont été installés dans des centres de santé ruraux de la commune de Kalalé et permettent de stocker les vaccins.

Figure 2 : Bénin - Localités impactées





Mini-réseau du site de Zouto Atchérigbé - Commune de Dassa Zoumè (Promoteur Energicity, projet Wéziza Bénin)



Réception des frigos à vaccins de WONKO à la maternité isolée de Korodji - Commune de Kalalé (Promoteur SELF)

VII. L'ATELIER DE CAPITALISATION

- ▪ ▪
- ▪ ▪
- ▪ ▪ L'expérience du Projet Accès à l'électricité hors réseau est une première au Bénin et a permis d'obtenir les résultats présentés ci-dessus. Mais sa mise en œuvre du projet a été jalonnée de défis relevés avec l'ensemble des acteurs. Au moment de clôturer le projet, il est important de faire le point, d'examiner les leçons apprises et les bonnes pratiques à retenir en cas de réplification, mais aussi et surtout de mener des réflexions prospectives pour la pérennité des acquis. Tel a été l'objectif de l'atelier de capitalisation de l'expérience de mise en place du cadre réglementaire de l'EHR et de sa mise en œuvre au Bénin, organisé fin juillet 2023 à Cotonou.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- **Partager le bilan de l'expérience vécu:** cadre réglementaire, dispositif de mise en œuvre, principaux résultats obtenus, difficultés rencontrées et approches de solutions, leçons apprises et bonnes pratiques ;
- **Valoriser les travaux réalisés dans le cadre de l'OCEF :** travaux et produits des opérateurs privés ;
- **Formuler des recommandations** pour la durabilité et le développement de l'électrification hors-réseau au Bénin.

L'atelier a connu la participation des institutions de l'État, notamment l'ARE, l'ABERME, Contrelec, la DGPEERR (ex DGRE), la SBEE et la SBPE et des PTF représentés par la GIZ et l'AFD.

Quant au secteur privé, il a été représenté par de nombreuses structures, dont majoritairement les promoteurs ayant bénéficié de l'OCEF. Il s'agit de : Qotto, Lagazel, Enerdas, Tolaro Global, Bahaau, Weziza Bénin, ARESS, Soleils Du Bénin, ENGIE, Ismast Energy, AECOM, Mionwa et ASEMI SA. Les cabinets qui ont appuyé le MCA-Bénin II dans la mise en œuvre du Projet Energie Décentralisé, IED et NIRAS, le cabinet nordique, gestionnaire de la Facilité OCEF, étaient également présents.

Rappelons ici les mots du Président de l'ARE qui résume l'état d'esprit qui a été le principal facteur à la base des résultats obtenus et qui exhorte à ne pas s'est départir « *Il ne faut pas se départir du travail de groupe et de concertation qui a prévalu jusqu'à présent* »

un grand nombre d'actions prévues doivent se faire en concertation avec d'autres acteurs du secteur. Le pilote de l'action a donc la responsabilité d'associer le secteur en cohérence avec les rôles et missions de chacun.

Les recommandations et feuilles de route issues de l'atelier sont présentées ici par institution, pour en simplifier l'usage et le suivi, les actions étant intégrées dans le tableau de l'institution qui en est le pilote.



Vue d'ensemble de l'atelier – Ateliers participatifs thématiques 1/2

VIII.2 I.1 Feuille de route pour l'ABERME

CADRE RÉGLEMENTAIRE	ÉCHÉANCES
<p>Lancer des appels d'offre sur des allotissements définis, sur base d'études préalables intégrant les autorisations environnementales et la sécurisation du foncier, tout en veillant à laisser des degrés de liberté aux promoteurs, et à leur laisser proposer des améliorations</p> <p>Mettre à jour le guichet unique sur le site de l'ABERME avec les textes réglementaires et ses outils d'application</p>	Premier trimestre 2024
<p>Ajouter lesdits documents également aux différents appels d'offres</p> <p>Organiser des séances d'information sur le cadre réglementaire avec les potentiels opérateurs intéressés</p> <p>Travailler en synergie à travers des comités spécifiques (ABERME, SBEE, etc.) pour l'évaluation des dossiers EHR</p>	Fin 2023
<p>Poursuivre le renforcement des capacités des équipes pour qu'elles soient en mesure d'analyser les offres techniques et financières soumises par les promoteurs</p> <p>Travailler en synergie à travers des comités spécifiques (ABERME, SBEE, etc.) pour l'évaluation des dossiers EHR.</p>	En continu
<p>Mettre en place un cadre de concertation de tous les acteurs du secteur EHR qui se réunit périodiquement</p>	Fin 2023
FISCALITÉ	ÉCHÉANCES
<p>Maintien de la procédure simplifiée de dédouanement des équipements solaires au niveau de la Mission Fiscale</p>	Dès maintenant
<p>Sensibiliser les concessionnaires sur la question de la collecte de la TVA</p>	Août 2023
<p>Rendre opérationnelle l'exonération de l'impôt sur les sociétés : tenir des séances avec l'APIEX et élaborer et valider avec l'APIEX une procédure simplifiée d'obtention de ladite exonération</p>	Décembre 2023
TARIFICATION ET FINANCEMENT	ÉCHÉANCES
<p>Organiser une table ronde spécifique qui doit aboutir à la conception d'un mécanisme de soutien au financement au secteur privé. (Suivi ARE)</p>	Fin octobre 2023
<p>Réfléchir à un mécanisme pérenne de subvention aux réinvestissements afin de permettre les évaluations plus prudentes de la demande et la stabilisation des tarifs. (Suivi ARE)</p>	Fin octobre 2023
BRANCHEMENTS ET USAGES PRODUCTIFS	ÉCHÉANCES
<p>Définir des schémas de câblages internes avec la validation de Contrelec, et intégrer ces coûts de câblage interne dans le modèle tarifaire de l'ARE (Suivi ARE, Contrelec)</p>	1er semestre 2024
<p>Organiser un atelier sur le développement des usages productifs (financement, mécanisme de diffusion, partenariats public-privé etc.)</p>	Fin 2023

ENVIRONNEMENT**ÉCHÉANCES**

1. Prévoir des mesures incitatives pour les Promoteurs qui respectent les normes ESSS

Décembre 2023

Suspendre les travaux en cas de non-conformité sur un chantier

En continu

Disposer d'une équipe et d'un mécanisme de suivi ESSS régulier des chantiers des Promoteurs

Décembre 2023

Procéder à l'acquisition et sécurisation des sites des projets et les mettre à la disposition des Promoteurs

Pour chaque projet

Étudier la possibilité d'alléger la procédure d'autorisation environnementale pour les mini réseaux (procédure simplifiée)

Décembre 2023

GENRE ET INCLUSION SOCIALE**ÉCHÉANCES**

Standardiser la démarche du PAGIS et veiller à son intégration dans la réglementation

Dès maintenant

Assurer la mise en place, la formation et l'accompagnement technique d'une unité GIS pour :

le suivi et l'accompagnement des promoteurs de l'électrification hors réseau sur la mise en œuvre de leurs actions GIS ;
la participation aux études socioéconomique concernant le GIS

Août 2023

Rendre opérationnelle l'exonération de l'impôt sur les sociétés : tenir des séances avec l'APIEX et élaborer et valider avec l'APIEX une procédure simplifiée d'obtention de ladite exonération

Décembre 2023

COMMUNICATION**ÉCHÉANCES**

Associer le service communication lors des visites de terrain

(1) dès maintenant

Mieux valoriser l'EHR sur le site internet et les réseaux sociaux de l'ABERME

(2) Janvier 2024

prévoir une ligne budgétaire spécifique affectée à la communication dans le budget annuel aberme

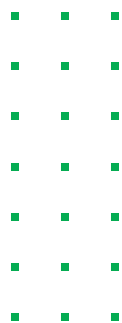
(3) pour budget 2024



Système d'adduction d'eau villageoise de Sovlegni
Commune de Djidja (Promoteur ENERDAS)

VIII.3 Feuille de route pour l'ARE

Cadre réglementaire	Échéances
1. Prendre des règlements techniques pour cadrer/réguler les services marchands de l'EHR (kits solaires, vente d'équipements de consommation)	Premier trimestre 2024
1. Poursuivre le renforcement des capacités des équipes pour qu'elles soient en mesure d'analyser les offres techniques et financières soumises par les promoteurs	En continu
Travailler en synergie à travers des comités spécifiques (ABERME, SBEE, etc.) pour l'évaluation des dossiers EHR	
Fiscalité	Échéances
Finaliser l'estimation du manque à gagner sur la TVA en cas de décision d'exonération pour les consommateurs EHR, et finaliser le document de plaidoyer pour l'exonération de la TVA	Fin août 2023
Tarification et financement	Échéances
Veiller à la présence d'une avance de démarrage dans les contrats de cofinancement, et veiller à la flexibilité sur les jalons de décaissement intermédiaires à l'atteinte des résultats finaux	En continu
Faire une étude à l'échelle nationale sur l'harmonisation des tarifs (mécanismes de compensation)	Fin Mars 2024
Environnement	Échéances
Veiller au maintien des critères ESSS de mitigation de risque dans le processus de sélection de projets	En continu
Genre et inclusion sociale	Échéances
Veiller à la présence d'articles concernant le GIS dans les accords de cofinancement	En continu



Mission de validation du jalon 3 du promoteur Bahaau - Commune de Sô-Ava ?
(Promoteur Bahaau)



VII.4 Recommandations à l'endroit des promoteurs

FISCALITE

Faire certifier tous les produits importés dans le cadre de ses activités dans le cadre de l'exonération de l'IS

BRANCHEMENTS ET USAGES PRODUCTIFS

Intégrer et s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie marketing dès la conception des projets et notamment budgétiser l'activité de prospection avec les ressources humaines dédiées

Améliorer la qualité des activités d'adressage et de prévision de la demande (l'étude projet basée sur des données réelles recueillies sur le terrain)

Préciser la mise en œuvre des activités commerciales dans les documents de projet (les locations, vente par paiement échelonné, séparation des entités commerciales) pour anticiper les problèmes réglementaires

ENVIRONNEMENT

Contractualiser avec les entreprises spécialisées dans la gestion des déchets dangereux

Acquérir les équipements auprès des fournisseurs disposant des mesures de reprise des équipements en fin de vie

Ne céder les équipements en fin de vie qu'aux entreprises spécialisées dans le recyclage et la destruction

En cas de réutilisation des équipements usagés par une tierce partie, s'assurer du mode de gestion par cette dernière lorsque ces équipements seront en fin de vie



Vérification des caractéristiques du panneau à installer à Djèkpé avant installation
Commune de So-Ava (Promoteur ESF - Électriciens Sans Frontières)

VII.5 Recommandations pour les autres acteurs

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Inclure les documents du cadre réglementaire et ses outils d'application aux différents appels d'offres (convention de concession, modèle tarifaire, cahiers des charges, règlements de service)

TARIFICATION, FINANCEMENT

Systematiser le principe de l'avance de démarrage aux promoteurs du secteur privé, et assurer une flexibilité sur les jalons de décaissement intermédiaires à l'atteinte des résultats finaux (Facilités EHR, organismes de financement)

Intégrer la réflexion sur le financement du secteur privé EHR dès la conception d'une facilité de soutien au Hors Réseau (Facilités EHR, organismes de financement) et associer les institutions financières locales et internationales intéressées par le secteur

ENVIRONNEMENT

Faire recours aux mesures coercitives en cas d'infraction liée au non-respect des exigences ESSS

PAGIS

Affecter un Budget à la mise en œuvre du PAGIS (organismes de financement)

Assurer la mise en place d'un mécanisme de motivation des meilleurs résultats de mise en œuvre des PAGIS - bonus FBR par exemple (organismes de financement)

Veiller à la présence d'articles concernant le GIS dans les accords de cofinancement



Mission de validation des systèmes de pompage d'eau solaire dans les localités de BOA, Gbassi et Bouca
Commune de Kalalé (Promoteur Solar Electric Light Fund - SELF)

IX. ANNEXE : PHOTO – DOCUMENTAIRE



Mots d'accueil
Gabriel DEGBEGNI, Coordonnateur National MCA-Bénin II



Mots d'accueil
Claude GBAGUIDI, Président de l'ARE



Vue des officiels



Photo de famille



Présentation du Projet d'accès à l'électricité hors-réseau et du déroulement de l'atelier par Marc NOUNAGNON, Chef de Projet Energie Décentralisée du MCA-Bénin II



Présentation de l'OCEF par Charlemagne FANDOHAN, Chef d'équipe de la Facilité d'Énergie Propre Hors-Réseau



Vue d'ensemble de l'atelier – Ateliers participatifs thématiques



Vue d'ensemble de l'atelier – Ateliers participatifs thématiques



Vue d'ensemble de l'atelier – Ateliers participatifs thématiques



Présentation sur les retours d'expérience des opérateurs privés



Présentation sur les retours d'expérience des opérateurs privés



Présentation sur les retours d'expérience des opérateurs privés



Présentation sur les retours d'expérience des opérateurs privés



Présentation sur les retours d'expérience des opérateurs privés



Présentation sur les retours d'expérience des opérateurs privés



Présentation sur les retours d'expérience des opérateurs privés



Panélistes "Obtention du titre d'exploitation pour les mini-réseaux", de gauche à droite – Roland KPATENON, Directeur EHR et de l'Eclairage public à l'ABERME; Dimitri CHINCOUN, Ingénieur Génie Electrique et EnR à l'ABERME



Quelques interventions lors des discussions



Quelques interventions lors des discussions



Quelques interventions lors des discussions



Quelques interventions lors des discussions



Quelques interventions lors des discussions



Quelques interventions lors des discussions



Raoufou M. BADAROU, Assistant Technique Principal du Ministre de l'Energie du Bénin



Lancement de la deuxième journée par le modérateur



Précisions sur les attentes des travaux en atelier par Marc NOUNAGNON, Chef de Projet Energie Décentralisée du MCA-Benin II



Echanges et travaux dans les groupes thématiques



Echanges et travaux dans les groupes thématiques



Echanges et travaux dans les groupes thématiques



Echanges et travaux dans les groupes thématiques



Echanges et travaux dans les groupes thématiques



Echanges et travaux dans les groupes thématiques



Echanges et travaux dans les groupes thématiques



Echanges et travaux dans les groupes thématiques



Présentation de la synthèse des discussions, recommandations et feuilles de route par les rapporteurs des groupes thématiques



Présentation de la synthèse des discussions, recommandations et feuilles de route par les rapporteurs des groupes thématiques



Présentation de la synthèse des discussions, recommandations et feuilles de route par les rapporteurs des groupes thématiques



Présentation de la synthèse des discussions, recommandations et feuilles de route par les rapporteurs des groupes thématiques



Présentation de la synthèse des discussions, recommandations et feuilles de route par les rapporteurs des groupes thématiques

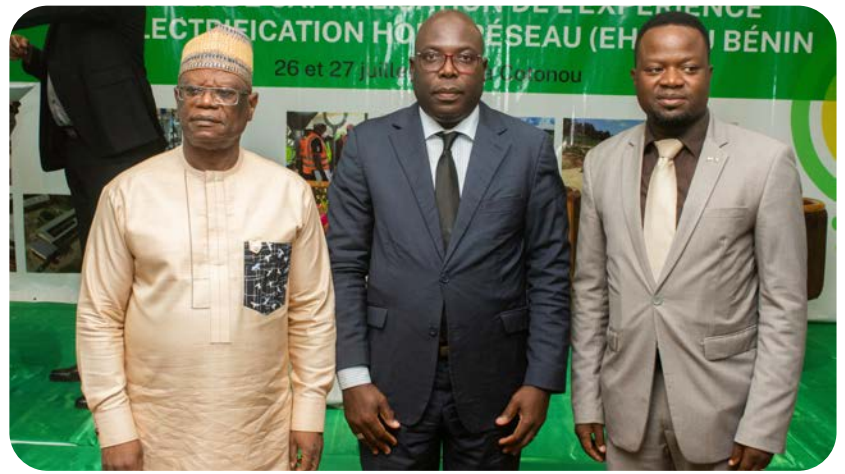


Présentation de la synthèse des discussions, recommandations et feuilles de route par les rapporteurs des groupes thématiques





Contributions et recommandations de l'équipe de communication avec, de gauche à droite : Karine GBAGUIDI KEREKOU, Directrice Communication et Relation Presse du MCA-Bénin II & de Narjiss ZERHOUNI, Experte Communication OCEF



Vue des officiels ayant conduit la phase de clôture de l'atelier.
De gauche à droite : Claude GBAGUIDI, Président de l'ARE; Assan TODEMAN, Représentant du Secrétaire d'Etat à l'Energie; Joël AKOWANOU, Représentant du Coordonnateur National du MCA-Bénin

II

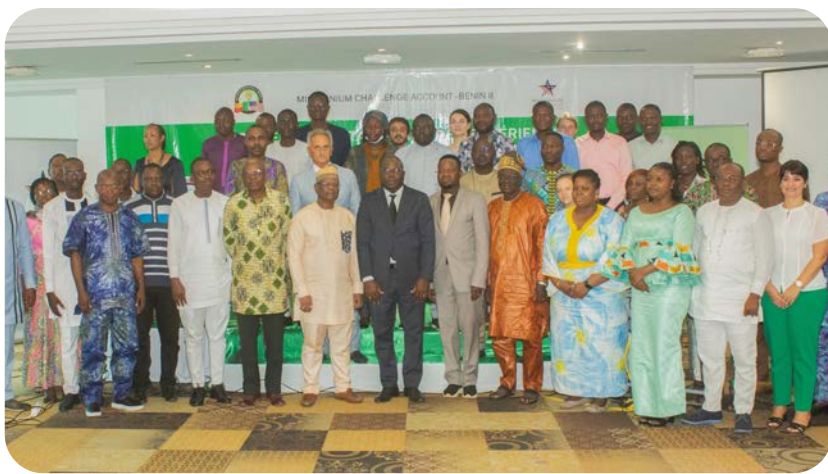
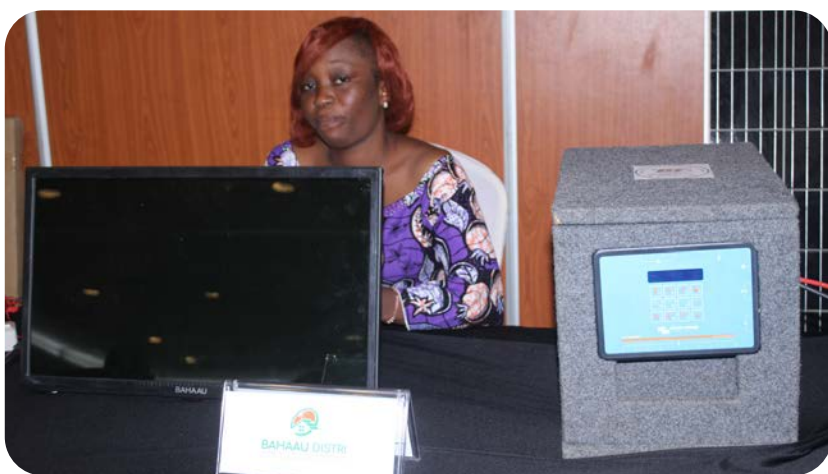


Photo de famille de fin de l'atelier de capitalisation de l'expérience de l'EHR au Bénin



Présentation de quelques systèmes proposés par les opérateurs privés



Présentation de quelques systèmes proposés par les opérateurs privés



Présentation de quelques systèmes proposés par les opérateurs privés



Présentation de quelques systèmes proposés par les opérateurs privés

